

Juillet 2012

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

# COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

## Point 2 de l'ordre du jour provisoire

### GRUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE AD HOC SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET LE PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT

#### Première session

Longyearbyen (Svalbard, Norvège), 11-13 septembre 2012

#### ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

### 1. Élection du Président, du/des Vice-Président(s) et du Rapporteur

Aux termes de son mandat (CGRFA/WG-ABS-1/12/Inf.2), le Groupe de travail ad hoc sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant doit élire, en début de réunion, son Président et un ou plusieurs Vice-Présidents parmi les représentants de ses membres. Le président ou, en son absence, un vice-président, préside la réunion du Groupe de travail et exerce toutes autres fonctions de nature à en faciliter les travaux. La liste des membres du Groupe de travail figure dans le document *Membres du Groupe de travail technique ad hoc sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant* (CGRFA/WG-ABS-1/12/Inf.3).

### 2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

L'ordre du jour provisoire est détaillé dans le document du même nom (CGRFA-WG-ABS/1/12/1). Le présent document expose l'ordre du jour annoté et le calendrier provisoires pour examen par le Groupe de travail.

### 3. Caractéristiques propres aux différents secteurs et sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

La FAO et sa Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Commission) s'occupent depuis longtemps des questions liées à l'accès aux ressources génétiques pour

l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages découlant de leur utilisation. Parmi les faits marquants, citons la signature, en 1983, de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques, devenu en 2001 le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

- En 2004, la Commission a recommandé que la FAO et elle-même contribuent aux activités relatives à l'accès et au partage des avantages afin que les progrès aillent dans le sens d'une satisfaction des besoins spécifiques du secteur agricole pour tous les éléments de la diversité biologique intéressant l'alimentation et l'agriculture<sup>1</sup>.
- En 2007, la Commission est convenue qu'il était important d'examiner les questions d'accès et de partage des avantages concernant toutes les composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et a décidé que les travaux dans ce domaine devaient être programmés en début de période dans son programme de travail pluriannuel<sup>2</sup>. La Commission a donc examiné, en 2009, les dispositions et les politiques relatives à l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages en découlant<sup>3</sup> et s'est intéressée, au travers de la Conférence de la FAO, aux négociations alors en cours dans ce domaine. La Conférence de la FAO, par la Résolution 18/2009, a invité les négociateurs à prendre en compte la nature particulière de la diversité biologique agricole, notamment les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, leurs caractères distinctifs et les problèmes qui appellent des solutions spécifiques<sup>4</sup>.
- En 2011, la Commission a pris note de l'adoption du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation à la Convention sur la diversité biologique (Protocole de Nagoya)<sup>5</sup>. Elle a invité les pays à tenir compte, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures législatives, administratives ou de politique générale en matière d'accès et de partage des avantages, de l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et du rôle particulier qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire<sup>6</sup>. La Commission a, par ailleurs, établi un groupe de travail qui, aux termes de son mandat, est chargé notamment de recenser les caractéristiques distinctes pertinentes des différents secteurs et sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture exigeant des solutions spécifiques.

Bien que les caractéristiques propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture soient reconnues de longue date, elles ont rarement été décrites de manière plus détaillée. Le document

<sup>1</sup> CGRFA-10/04/REP, paragraphe 76.

<sup>2</sup> CGRFA-11/07/Rapport, paragraphe 71.

<sup>3</sup> Étude de référence n° 42: *Framework study on food security and access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture* [Étude cadre sur la sécurité alimentaire et sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant, en anglais seulement]; Étude de référence n° 43: *The use and exchange of animal genetic resources for food and agriculture* [L'utilisation et l'échange de ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en anglais seulement]; Étude de référence n° 44: *The use and exchange of forest genetic resources for food and agriculture* [L'utilisation et l'échange de ressources génétiques forestières pour l'alimentation et l'agriculture, en anglais seulement]; Étude de référence n° 45: *The use and exchange of aquatic genetic resources for food and agriculture* [L'utilisation et l'échange de ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, en anglais seulement]; Étude de référence n° 46: *The use and exchange of microbial genetic resources for food and agriculture* [L'utilisation et l'échange de ressources génétiques microbiennes pour l'alimentation et l'agriculture, en anglais seulement]; Étude de référence n° 47: *L'utilisation et l'échange d'agents de lutte biologique pour l'alimentation et l'agriculture*; Étude de référence n° 48: *The impact of climate change on countries' interdependence on genetic resources for food and agriculture* [L'impact du changement climatique sur l'interdépendance des pays vis-à-vis des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en anglais seulement]; Étude de référence n° 49: *Trends in intellectual property rights relating to genetic resources for food and agriculture* [Évolutions en matière de droits de propriété intellectuelle dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en anglais seulement].

<sup>4</sup> C 2009/REP, p. 73.

<sup>5</sup> CGRFA-13/11/Report, paragraphe 57.

<sup>6</sup> CGRFA-13/11/Report, paragraphe 58.

*Caractéristiques distinctes des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA/WG-ABS-1/12/3) vise à aider le Groupe de travail à recenser les caractéristiques pertinentes des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture nécessitant des solutions particulières pour ce qui est de l'accès et du partage des avantages. En s'appuyant sur l'analyse des schémas d'utilisation et d'échange dans les différents sous-secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, ce document présente une liste de 20 caractéristiques distinctes des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui peuvent être pertinentes lors de l'élaboration de mesures adaptées en matière d'accès à ces ressources et de partage des avantages qui en découlent. Cette liste a été dressée sur la base des résultats des larges consultations des parties intéressées qui ont été menées en vue de la réalisation des études de référence présentées en 2009<sup>7</sup> et du dialogue d'experts entre les parties prenantes sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et des avantages en découlant, lancé par le Secrétariat de la Commission en 2010 et sur lequel il a été fait rapport à la dernière session de la Commission<sup>8</sup>.

#### **4. Choix possibles s'agissant d'orienter les pays et de les aider, à leur demande, à élaborer des mesures législatives, administratives et politiques**

La Commission a demandé au Groupe de travail de trouver des solutions pour orienter les pays et les aider, à leur demande, à élaborer des mesures administratives et législatives et des mesures de politique générale qui tiennent compte des caractéristiques particulières aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Le document intitulé « Choix possibles s'agissant d'orienter les pays et de les aider à élaborer des mesures législatives, administratives et politiques » (CGRFA/WG-ABS-1/12/4) présente les solutions que le Groupe de travail peut souhaiter recommander à la Commission d'appuyer ou de mettre en œuvre directement afin d'orienter les pays et de les aider, à leur demande, à élaborer des mesures relatives à l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages en découlant. Ce document établit une relation entre, d'une part, la tâche du Groupe de travail et, d'autre part, les cadres internationaux existants dans le domaine de l'accès aux ressources et du partage des avantages - en particulier le Protocole de Nagoya - et les efforts mondiaux déployés actuellement pour créer d'autres cadres. Diverses solutions sont présentées: sensibilisation et échange d'informations; renforcement des capacités et assistance technique; modèles de clauses contractuelles pour les accords conclus par consentement mutuel; codes de conduite volontaires, directives et bonnes pratiques et/ou normes à l'intention des parties intéressées; directives d'application facultative concernant les mesures législatives, administratives et politiques relatives à l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages en découlant; accord international sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et au partage des avantages en découlant.

Les choix possibles pour aider les pays à élaborer des mesures concernant l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant sont étroitement liés aux modalités d'accès et de partage. Pour conseiller la Commission sur les choix possibles pour orienter les pays et les aider à élaborer des cadres, le Groupe de travail souhaitera donc peut-être prendre en compte les manières possibles de gérer l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant (voir le point 5 de l'ordre du jour).

---

<sup>7</sup> Voir les notes 3 à 6 ci-dessus.

<sup>8</sup> Étude de référence n° 59: *Access and Benefit-sharing for Genetic Resources for Food and Agriculture – Current Use and Exchange Practices, Commonalities, Differences and User Community Needs – Report from a Multi-stakeholder Expert Dialogue* [Accès aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant – Pratiques actuelles en matière d'utilisation et d'échange, points communs, différences et besoins des utilisateurs – Rapport d'un dialogue d'experts entre les parties prenantes].

## **5. Modalités d'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de partage des avantages en découlant pouvant être envisagées**

La Commission a demandé au Groupe de travail d'analyser, le cas échéant, des manières possibles de gérer l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant, en tenant compte de l'ensemble des solutions envisageables, y compris celles qui sont présentées dans le Protocole de Nagoya.

Le document *Possible modalities for addressing access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture (CGRFA/WG-ABS-1/12/5)*, qui s'appuie sur les caractéristiques propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et sur l'expérience acquise et les enseignements tirés des dispositions en matière d'accès et de partage déjà établies par certaines parties intéressées dans les différents sous-secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, recense les questions sur lesquelles des approches ou des mesures législatives, administratives et politiques existent ou pourraient être prises. Le Groupe de travail souhaitera peut-être envisager ces approches et ces modalités lorsqu'il conseillera la Commission sur les choix possibles pour aider les pays à prendre des mesures législatives, administratives et de politique générale concernant l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant.

## **6. Questions diverses**

## **7. Adoption du rapport**

## CALENDRIER PROVISOIRE

Heure	Point de l'ordre du jour	Titre	Documents de travail
<b>Mardi 11 septembre 2012</b> matin			
10:00-13:00		Ouverture de la session	
	1	Élection du Président, du/des Vice-Président(s) et du Rapporteur	
	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA-WG-ABS-1/12/1 CGRFA-WG-ABS-1/12/2
<b>Mardi 11 septembre 2012</b> après-midi			
15:00-18:00	3	Caractéristiques propres aux différents secteurs et sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-WG-ABS-1/12/3
<b>Mercredi 12 septembre 2012</b> matin			
10:00-13:00	4	Choix possibles s'agissant d'orienter les pays et de les aider, à leur demande, à élaborer des mesures législatives, administratives et politiques	CGRFA-WG-ABS-1/12/4
<b>Mercredi 12 septembre 2012</b> après-midi			
15:00-18:00	5	Modalités d'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et de partage des avantages en découlant pouvant être envisagées	CGRFA-WG-ABS-1/12/5
	6	Autres questions	
<b>Jeudi 13 septembre 2012</b> après-midi			
15:00-18:00	7	Adoption du rapport	